AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES) MEUSE

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire

67 STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

20 mai 1967

Supplément n°2 au bulletin du mois de mai 1967.

/ Avertissement /

DLP 23-5-67 640746

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les dangers du développement de la maladie sont maintenant très apparents du fait de la présence de taches primaires porteuses de germes, et des conditions orageuses propices aux repiquages. Par ailleurs la période d'infection par les ascospores n'est pas terminée, et il est prudent de maintenir une bonne protection fongicide sur les organes foliacés et les jeunes fruits, dont le développement est maintenant rapide. Un nouveau traitement devra être exécuté dans la période du 23 au 25 mai. On apportera beaucoup de soins à l'exécution de ce travail.

/ Information /

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers dont les variétés de pommiers sont réputées sensibles à l'Oïdium, profiter du traitement "Tavelure" pour renouveler la protection contre cette maladie.

Poursuivre l'enlèvement des pousses oïdiées dès leur apparition.

PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Dans les parcelles fortement contaminées l'an dernier, il est conseillé de renouveler la protection fongicide des jeunes pousses.

VIGNE

OIDIUM DE LA VIGNE

Les fortes attaques d'oïdium qui se sont produites au cours de l'été 1966 ont pour conséquence d'accroître les risques de contamination précoce.

Les conditions actuelles étant favorables au champignon les premières manifestations pourront apparaître prochainement sur les cepages les plus sensibles tels le Pinot et le Goldriesling.

364

GRANDE CULTURE

BETTERAVES SUCRIERES

PUCERONS NOIRS

On observe actuellement la présence de petites colonies de Pucerons noirs dans certaines cultures. Il est conseillé de suivre la progression de cette pullulation pour pouvoir exécuter éventuellement un traitement aphicide lorsque on dénombrera 4 à 5 betteraves sur 10, portant une petite colonie. Choisir l'un des produits figurants sur la liste en votre possession (rubrique Pucerons de la betterave).

PEGOMYIE

Malgré la présence de pontes et de mines sur jeunes feuilles le niveau de population paraît être en-dessous de seuil dangereux. Un traitement ne se justifie pas pour le moment.

CULTURES MARAICHERES

(Note spéciale valable au cours de la période estivale).

I) PARASITES ANIMAUX

PUCERONS

Par leurs piqûres, les Pucerons provoquent des déformations des feuilles qui se gauffrent et se recroquevillent.

Dès l'apparition des premières colonies, traiter avec l'un des produits figurants sur la liste de produits pesticides.

Les produits systémiques sont interdits en cultures maraichères à l'exception du MEVINPHOS. Ce produit pourra être utilisé avec profit en cas d'infestation grave de Pucerons. En serre, les fumigations réalisées avec le Sulfotep ou le Naled sont particulièrement indiquées.

VERS GRIS

Chenilles grises ou verdâtres s'attaquant surtout au collet des plantes. Durant le jour elles restent cachées dans les premiers centimètres du sol.

Réaliser l'un des traitements suivants :

Par l'utilisation d'appâts : l'appât est constitué par du son humecté avec une solution de Dieldrine, Aldrine, Endosulfan, D. D.T., Toxaphène, Chlordane, Heptachlore ou Lindane. Pour 1 kg de son, ajouter 3/4 de litre de solution. Arroser et bien pelleter le tas pour assurer un mélange homogène. Epandre ces appâts entre les lignes sur sol humide à raison de 1 kg à l'are.

En pulvérisation : par l'emploi du Trichlorfon en formulation liquide à la dose de 200 gr de M.A. à l'hectolitre.

ALTISES DES CRUCIFERES

Feuilles criblées de petits trous occasionnés par des insectes sauteurs noirs ou jaunes et noirs. Traiter avec D.D.T. Lindane ou Parathion sur jeunes semis.

PIERIDE DU CHOU

Feuilles et pommes rongées par des chenilles jaune-grisâtre tachées de noir. Après observation des premières chenilles, traiter avec une solution à base de Lindane D.D.T. ou Trichlorfon. Ajouter un bon mouillant à la bouillie.

PUCERON CENDRE DU CHOU

L'activité du puceron cendré est souvent importante sur les cultures de choux. Traiter à l'aide d'un produit aphicide dès l'apparition des premiers pucerons.

TORDEUSE DU POIS

Les chenilles de ce lépidoptère rongent les grains à l'intérieur des gousses. Les variétés hâtives échappent aux attaques de cet insecte et ce ne sont que les variétés tardives qui doivent le cas échéant faire l'objet d'un traitement.

Nous préviendrons ultérieurement nos abonnés sur les dates d'intervention contre cette tordeuse.

THRIPS DU POIREAU ET DE L'OIGNON

Le feuillage des plantes atteintes ont un aspect argenté, puis se dessèchent en cas de forte attaque.

Dès l'apparition des premiers dégâts traiter avec un produit à base de Diazinon, Malathion. Les Parathions se révèlent particulièrement efficaces.

TEIGNE DU POIREAU OU VERS DU POIREAU

Cette chenille blanc-verdâtre "mine" la plante jusqu'au coeur, Plusieurs générations pouvant s'échelonner au cours de l'année, traiter à intervalle régulier dès le repiquage et jusqu'en Août-Septembre avec Parathion, Diazinon, Malathion ou D.D.T. Ajouter un mouillant à la bouillie.

MOUCHE DES SEMIS (haricots)

La lutte contre la mouche des semis peut s'effectuer avant semis par enrobage des graines avec l'un des produits suivants :

Pour 10 kgs de graines :
Lindane, Aldrine, Dieldrine à la dose de 2,5 gr de Matière Active
Chlordane.................. " 5 " " "
Heptachlore................ " 4 " " "

II MALADIES

SEPTORIOSE DU CELERI

La Septoriose du céleri provoque sur le feuillage de petites taches brun-jaunâtre qui ne tardent pas à confluer. La protection des céleris contre cette maladie doit être entreprise très tôt. Effectuer dès à présent un traitement sur les jeunes plants puis régulièrement après plantation tous les 12 à 15 jours. Choisir l'un des fongicides suivants : (les doses étant exprimées en Matière Active).

Sels cupriques (250 gr), Oxyquinoléate de Cuivre (50 gr), Mancozèbe (160 gr), Doguadine (90 gr), Difolatan (200 gr), Thirame (225 gr), Dichlone (50 gr), Méthylzinèbe (140 gr), Manèbe (160 gr), Cuprobame (250 gr).

365

ANTHRACNOSE DU HARICOT

Très fréquente l'an dernier, cette affection risque à nouveau de causer de gros dégâts cette année. Elle détermine des taches brunes anguleuses sur les feuilles, les gousses et les grains.

Utiliser des semences saines. Traiter au stade 2 feuilles, à l'apparition des boutons floraux puis au stadefloraison avec Manèbe, Mancozèbe, Zinèbe, Thirame, Phaltane etc...

MILDIOU DE LA TOMATE

Effectuer des traitements répétés surtout lorsque le temps est humide et pluvieux ; choisir l'un des produits figurants sur la liste des produits conseillés (rubrique Mildiou de la vigne).

NUILE DU CONCOMBRE

Cette maladie provoque des taches brunes sur feuilles et sur fruits avec, sur ces derniers une exudation gommeuse, Bien dégager le collet et appliquer des traitements avec Trichloronitrobenzène, Captane, Zinèbe, Manèbe ou Phaltane.

-=-=-=-=-=-

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. BERNARD et C. GACHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

20 mai 1967

VIGNE

CONCOURS POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU

Le dépistage des premières taches de Mildiou de la vigne présente un intérêt certain. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise cette année encore un concours de détection des foyers primaires de Mildiou.

Il sera procédé à la répartition des prix suivants :

- 3 prix d'une valeur de 25.- F chacun.
- 8 prix d'une valeur de 15.- F chacun.

L'envoi aura le maximum de chances d'arriver en parfait état si les feuilles sont enveloppées dans de la mousse ou du coton hydrophile légèrement humide et emballées dans un sachet en matière plastique.

Afin d'obtenir le maximum de précisions sur l'implantation de ces premiers foyers, nous vous proposons d'utiliser la fiche de renseignements ci-dessous.

(à détacher)

Nom et Prénoms :

Adresse :

Commune :

Lieu-dit :

Cépages :

Situation de la feuille malade sur la souche
(1ère, 2ème, 3ème, 4ème feuille, etc...) :

Nombre de taches observées dans la parcelle :

Situation de la parcelle : coteau - plaine :

Date de la découverte :

Signature :

366